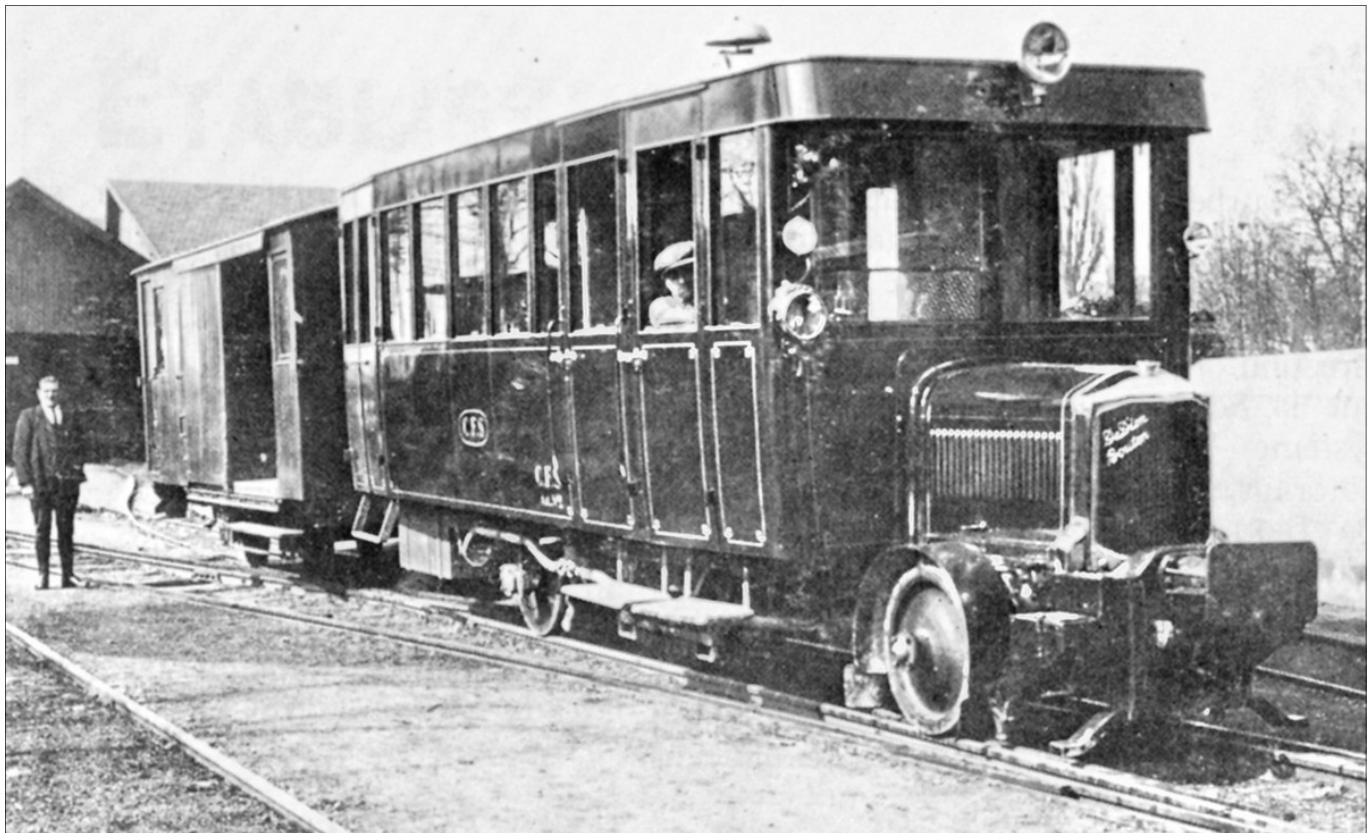


# LA LIGNE CHATEAU DU LOIR-LE MANS

15 ANS DE TRAIN À PRUILLÉ L'ÉGUILLÉ 1920-1935

Patrice BOURBAO  
Roxane DAIRON  
Yves PIRAUT



Le modèle d'automotrice De DION-BOUTON qui a circulé à Pruillé-l'Éguillé était le modèle JM 2.

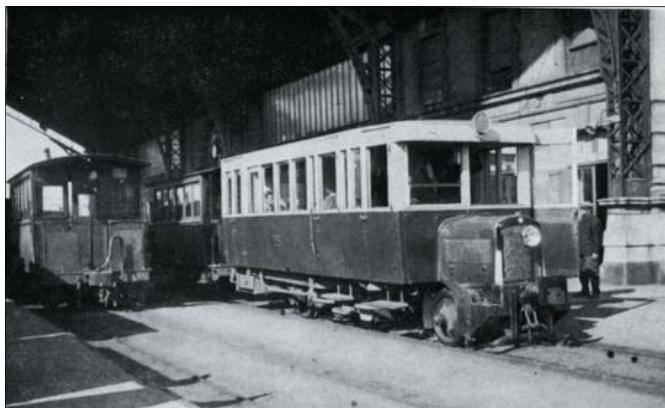
Nous n'avons pu en trouver le cliché sarthois ; alors nous proposons celui du JM 2 photographié à Rethel, sur le réseau des Ardennes.

Sur les rails du tortillard du Mans à Château-du-Loir, il n'y a pas que des machines à vapeur. Voilà qu'en 1924, des automotrices à essence circulent sur les voies étroites de la Compagnie des Tramways de la Sarthe.

Et c'est sur la ligne Le Mans-Château qu'ont lieu les tout premiers essais jusqu'à Pruillé-l'Éguillé, le 23 septembre 1924 !

La presse locale ne peut manquer de rapporter l'événement puisque moins coûteuse que le charbon, la machine à essence risque de doter définitivement le réseau, comme dans d'autres départements français.

C'est le constructeur DE DION-BOUTON qui a été choisi pour équiper la Sarthe.



**ESSAI D'UNE AUTOMOTRICE.** — Hier, sur le parcours du Mans à Pruillé-l'Éguillé, ligne du Château-du-Loir, la Cie des Tramways de la Sarthe, a essayé une automotrice avec moteur à essence De Dion-Bouton. Cette voiture automotrice, fort bien comprise, confortable, élégante et solide, d'un type spécial et inusité, comprend 31 places de voyageurs assis. Elle peut remorquer un wagon, chargé de sept tonnes.

Un dispositif particulier permet de la manœuvrer aux plaques tournantes en soulevant le train avant.

Il ne s'agissait, hier que d'une mise au point des divers organes de l'automotrice. Il va ensuite, être procédé, sur les diverses lignes du réseau, aux essais réglementaires de vitesse et de consommation. Ces essais que l'on veut complets seront d'une certaine durée, et ne manqueront pas d'être suivis avec la plus grande attention par les ingénieurs de la Cie des Tramways, l'administration préfectorale, le Conseil général et, aussi, par les techniciens en transports automobiles.

L'automotrice est destinée, en principe, à être affectée à la ligne du Grand-Lucé-Saint-Calais.

Et les conclusions tombées une semaine plus tard sont concluantes :

**LE MANS**  
**AU CONSEIL GENERAL**

*Séance du Mardi 30 Septembre*

M. le Préfet donne connaissance des essais satisfaisants à tous points de vue effectués par l'automotrice qui se trouve actuellement à la gare des tramways. Cette automotrice est à la disposition des conseillers généraux qui voudraient la mettre à l'épreuve aujourd'hui de 10 heures à 11 h. 30 du matin. Par la suite les essais définitifs auront lieu sur la ligne du Grand-Lucé-St-Calais, à laquelle l'automotrice sera affectée.

Et le 3 octobre 1924, l'automotrice agréée rejoint la gare du Grand-Lucé, affectée sur la ligne Le Grand-Lucé/ Saint-Calais.

**L'AUTO MOTRICE DES TRAMWAYS DE LA SARTHE.** — Mercredi matin, M. le docteur Gigan, président du Conseil général; MM. Thibault, Monchâtre et Chevallier, conseillers généraux; M. Menard, directeur de la Compagnie des Tramways et M. Legrand, ingénieur de la maison de Dion-Bouton, ont pris place dans l'auto motrice et sont allés à la gare du Mans à Savigné-l'Évêque et retour.

Les conseillers généraux se sont déclarés satisfaits. Il semble probable qu'une autre auto-motrice sera destinée à la ligne La Ferrière-Bernard-Montmirail, mais les ressources budgétaires du département le permettront-elles. Elles ne permettront pas, en tout cas, de donner pour le moment, plus d'extension à l'exploitation par automotrices.

Hier, l'auto motrice est partie pour la ligne Le Grand-Lucé-St-Calais où, à partir de la semaine prochaine, elle assurera, par un service alterné avec les trains à vapeur, le trafic des voyageurs et marchandises.

Nous n'avons pu résister à vous faire part de cette fort intéressante annonce du 15 avril 1921 :

**Pruillé-l'Eguillé**  
**ASSEMBLÉE.** — L'assemblée des briqueteries aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai, elle est organisée par MM. Choquet, Gaget et Rouillard, cafetiers.  
Jeux divers; bal public organisé par M. Rocheron.

